

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES  
SERVICE VOIRIE  
Tél. :01 34 93 12 47  
demande.voirie@maisonslaffitte.fr

## DEMANDE D'ENLEVEMENT DE TAG ATTESTATION DE DECHARGE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur\*....., propriétaire / Syndic de copropriété\* du n°.....avenue/rue/place/impasse/passage/chemin\*..... à Maisons-Laffitte, demande expressément aux Services Publics Municipaux de bien vouloir procéder au nettoyage, par le moyen qu'ils jugeront le mieux approprié, des tags apposés à mon insu sur ..... (mur, clôture, ...) de ma propriété.

Téléphone et adresse mail : .....

La surface souillée est d'environ ..... m<sup>2</sup>.

À ce titre, j'autorise la commune de Maisons-Laffitte à intervenir, sans frais, sur les éléments extérieurs à ma propriété donnant sur le domaine public. Je certifie avoir pris connaissance du fait :

- qu'il ne s'agit en aucun cas d'effectuer un ravalement de façade, mais simplement d'effacer, voire d'atténuer les tags,
- qu'il risque de subsister un spectre sur le support traité,
- que la Ville se réserve le droit de ne pas donner suite à cette demande d'intervention sur ma propriété,
- que la Ville ne donnera pas suite si la surface souillée est à plus de 2,5 m de haut. De même si la surface souillée est supérieure à 10 m<sup>2</sup>.

Je renonce par avance à exercer contre la Ville quelque poursuite que ce soit au titre de cette intervention.

Je joins à cette attestation un double de la plainte déposée au Commissariat de Police.

### **RESPECT DES DROITS INFORMATIQUE ET LIBERTÉ**

Les renseignements fournis sont nécessaires au traitement de votre demande. Ils font l'objet d'un traitement mis en œuvre par la ville de Maisons-Laffitte destiné à gérer l'enlèvement des tags, dont la base légale est l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Les informations sont conservées pendant 5 ans. Elles sont destinées aux agents de la ville chargés de l'enlèvement des tags.

Pour exercer vos droits Informatique et Liberté (droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et à la limitation), vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des données de la Ville en écrivant à [dpo@maisonslaffitte.fr](mailto:dpo@maisonslaffitte.fr).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Fait à Maisons-Laffitte, le

Signature du propriétaire désigné ci-dessus :

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

\*rayez les mentions inutiles